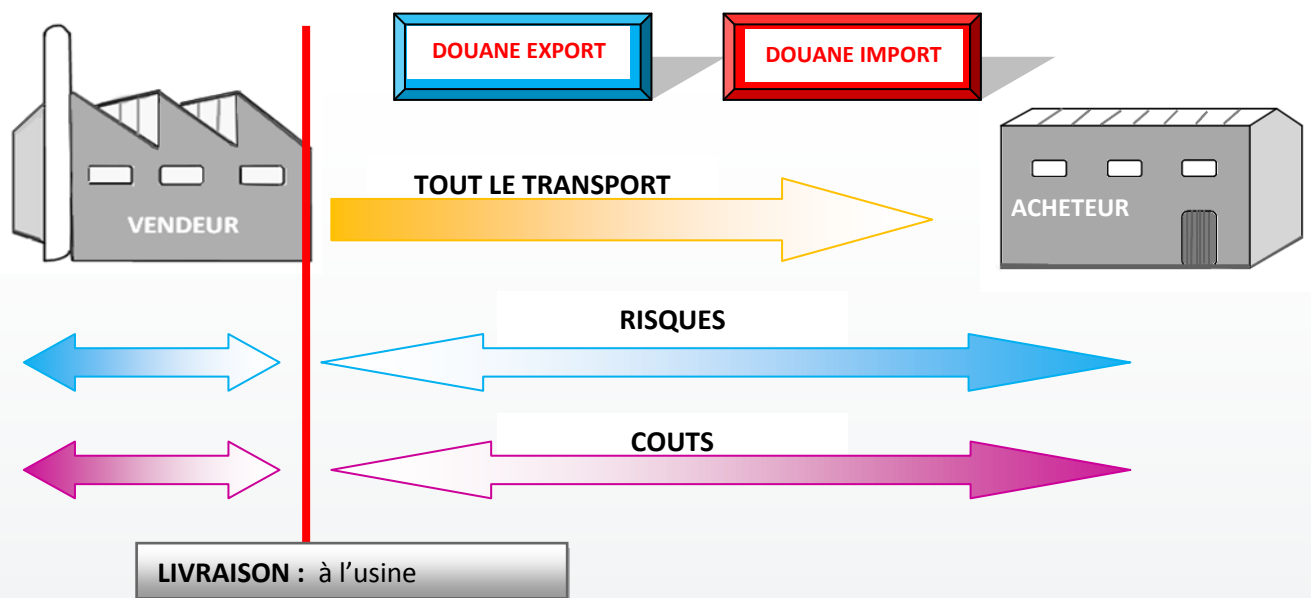


Ex Works (EXW)

A l'usine... (lieu convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

- ✓ mettre la marchandise à la disposition de l'acheteur dans ses locaux ou en un lieu convenu, non chargée, formalités douanières non effectuées à l'export, le cas échéant
- ✓ fournir, le cas échéant, toute information pour l'exportation en toute sécurité

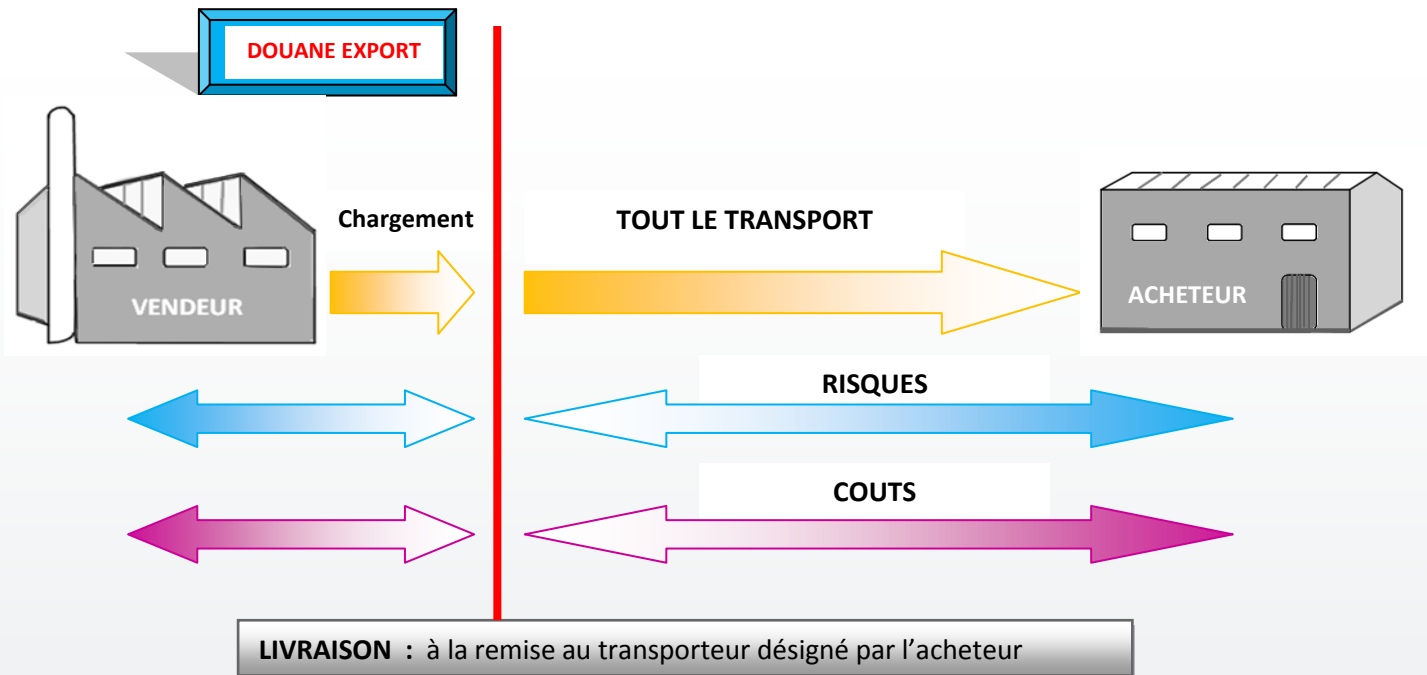
ACHETEUR :

- ✓ prendre la livraison chez le vendeur ou au lieu convenu,
- ✓ charger sur son moyen de transport
- ✓ effectuer les formalités douanières pour l'exportation (s'il y a lieu) y compris les formalités liées à la sûreté, ainsi que les formalités à l'importation

Free carrier ... (FCA)

Franco transporteur... (lieu convenu...)

Le lieu convenu : les locaux du VENDEUR



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

- ✓ mettre la marchandise à la disposition de l'acheteur au lieu de livraison convenu, chargé sur le moyen de transport fourni par l'acheteur,
- ✓ effectuer la douane export, le cas échéant, ainsi que celles relatives à la sûreté à l'export

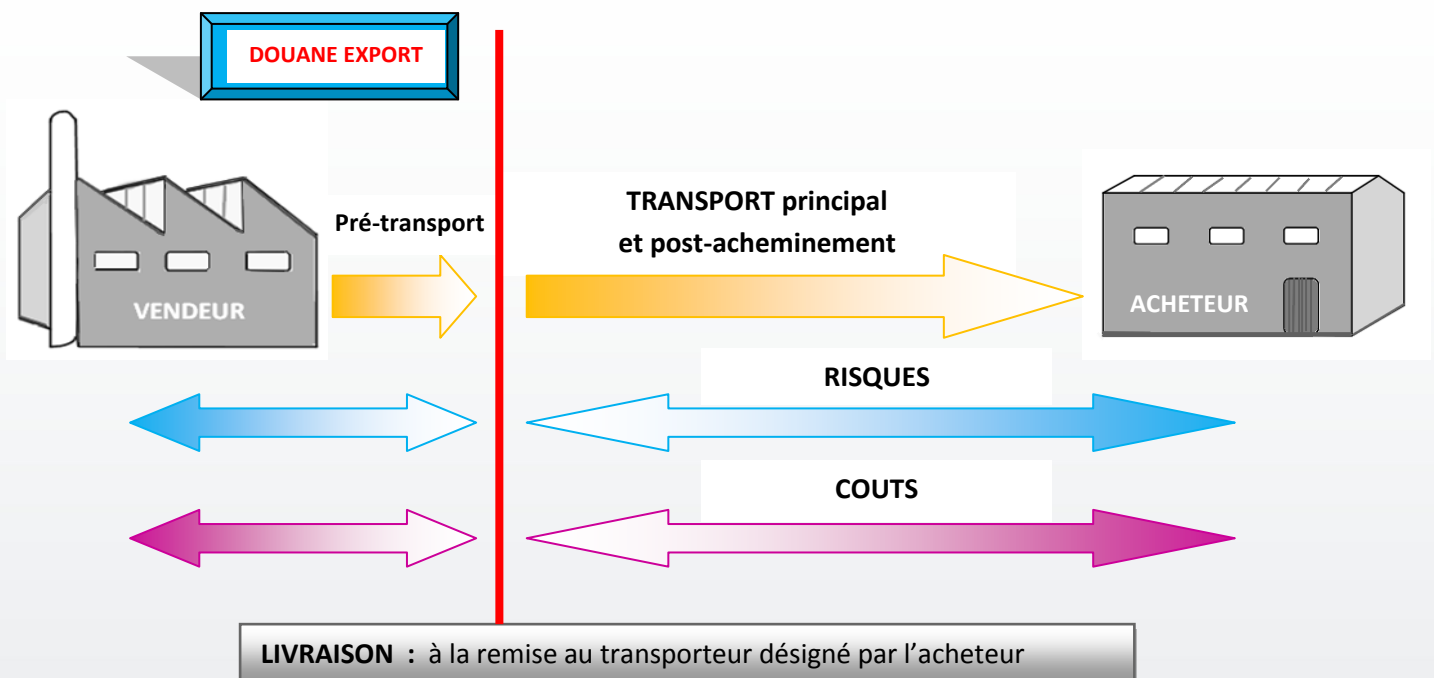
ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise (à la remise au transporteur)
- ✓ désigner le transporteur,
- ✓ conclure le contrat de transport
- ✓ payer le fret.

Free carrier ... (FCA)

Franco transporteur... (lieu convenu...)

**Le lieu convenu : autre lieu que les locaux du
 VENDEUR**



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

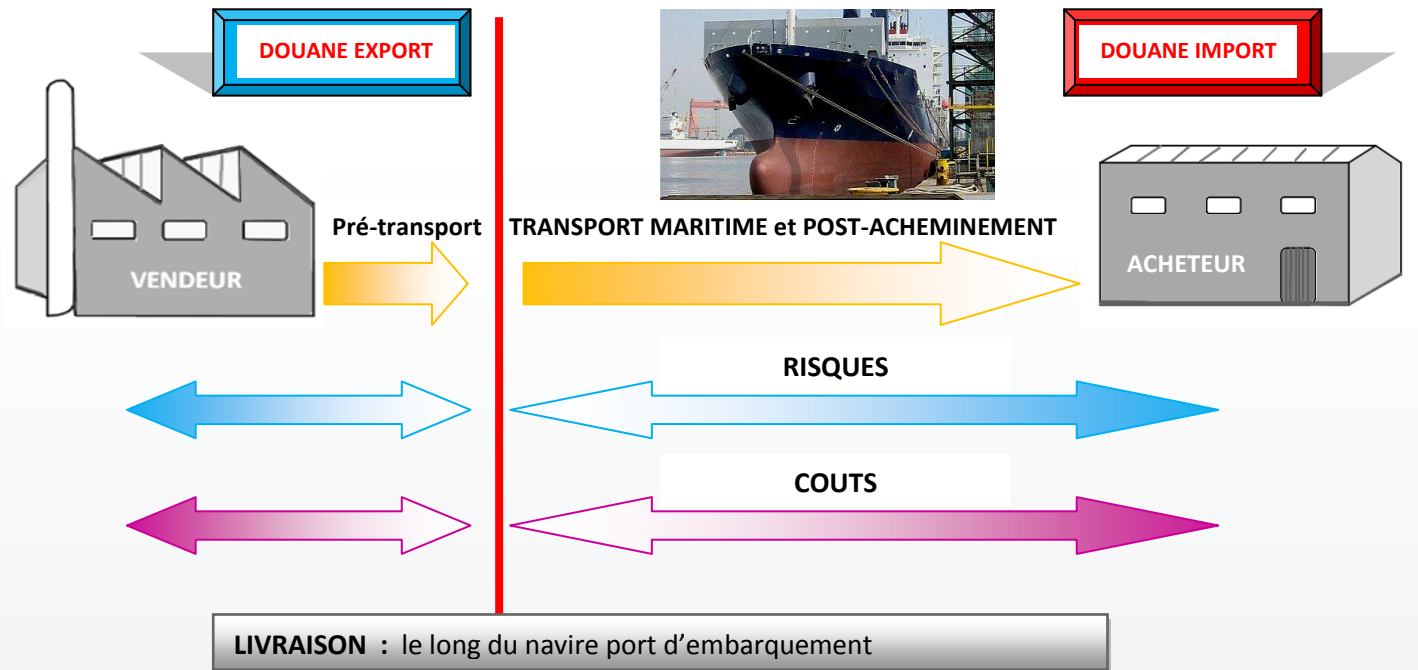
- ✓ mettre la marchandise à la disposition de l'acheteur au lieu de livraison convenu, non déchargée du moyen de transport d'approche,
- ✓ effectuer la douane export le cas échéant, ainsi que celles relatives à la sûreté à l'export

ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise (à la remise au transporteur)
- ✓ désigner le transporteur,
- ✓ conclure le contrat de transport
- ✓ payer le fret.

Free Alongside Ship ... (FAS)

Franco le long du navire... (Port d'embarquement convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

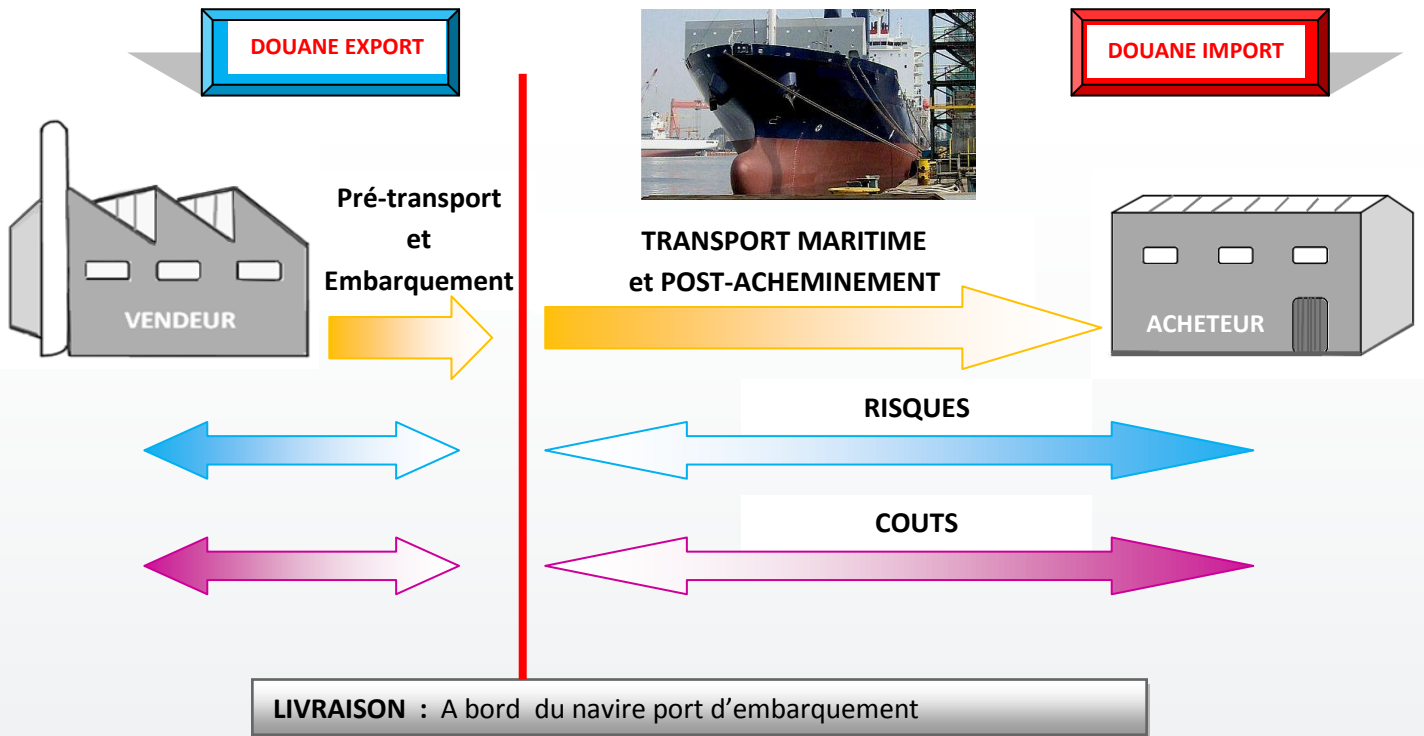
VENDEUR :

- ✓ mettre la marchandise à la disposition au port d'embarquement désigné le long du navire choisi par l'acheteur,
- ✓ supporter les frais de transport jusqu'au port d'expédition convenu ;
- ✓ effectuer la douane export (s'il y a lieu), ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation

ACHETEUR :

- ✓ prendre la livraison de la marchandise
- ✓ désigner le transporteur ;
- ✓ conclure le contrat de transport à partir du port d'embarquement désigné
- ✓ payer le fret ;
- ✓ effectuer le cas échéant, les formalités douanières à l'importation

Free on Board ... (FOB) Franco à Bord... (Port d'embarquement convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

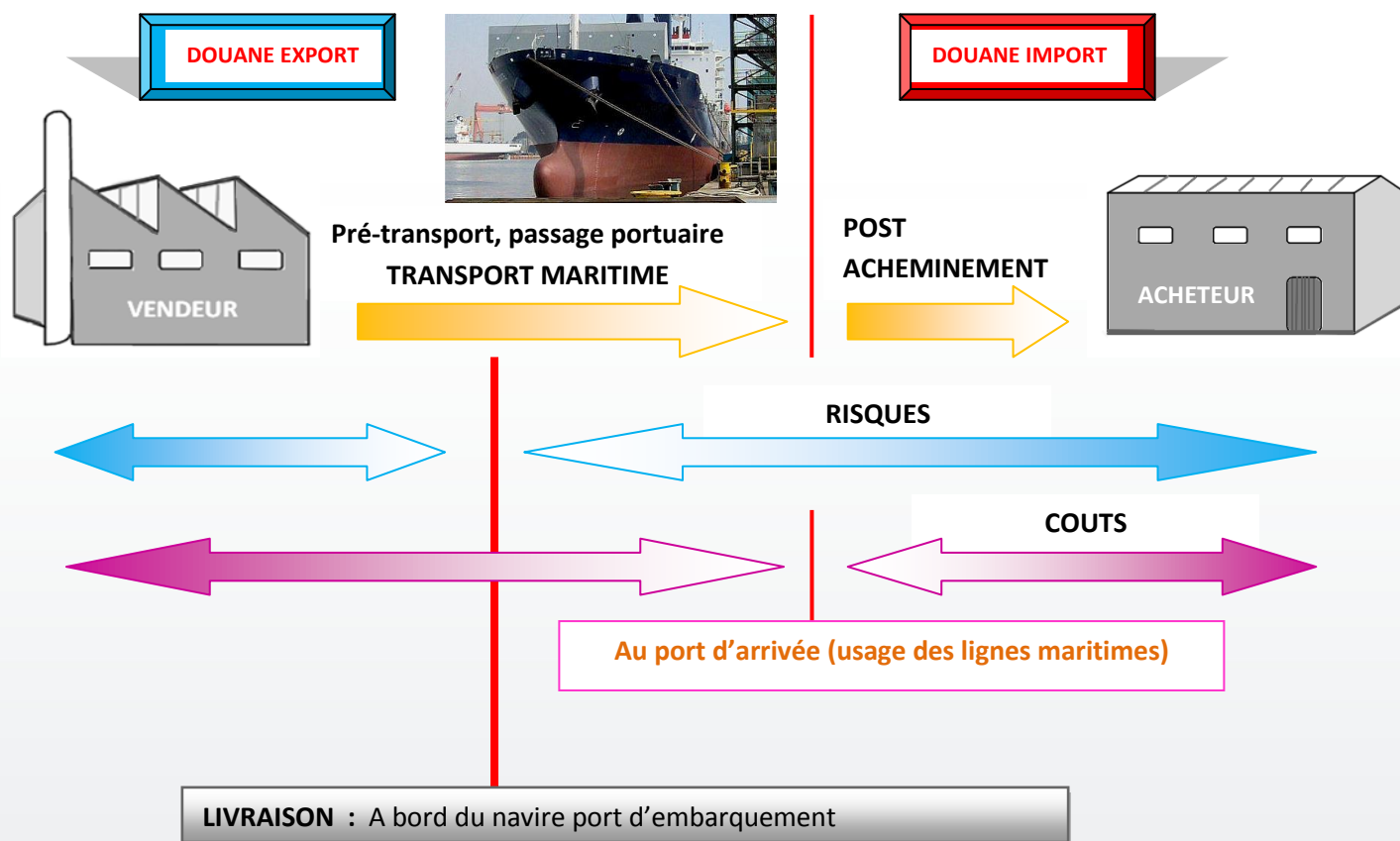
VENDEUR :

- ✓ mettre la marchandise à la disposition à bord du navire désigné par l'acheteur au port d'expédition convenu,
- ✓ supporter les frais de transport jusqu'au port d'expédition convenu ainsi que les frais d'embarquement au port d'expédition convenu ;
- ✓ effectuer la douane export (s'il y a lieu) ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation

ACHETEUR :

- ✓ prendre la livraison de la marchandise,
- ✓ désigner le transporteur,
- ✓ conclure le contrat de transport à partir du port d'embarquement désigné
- ✓ payer le fret.
- ✓ Effectuer, le cas échéant, les formalités douanières à l'importation

Cost and Freight... (CFR) Coût et Fret... (Port de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

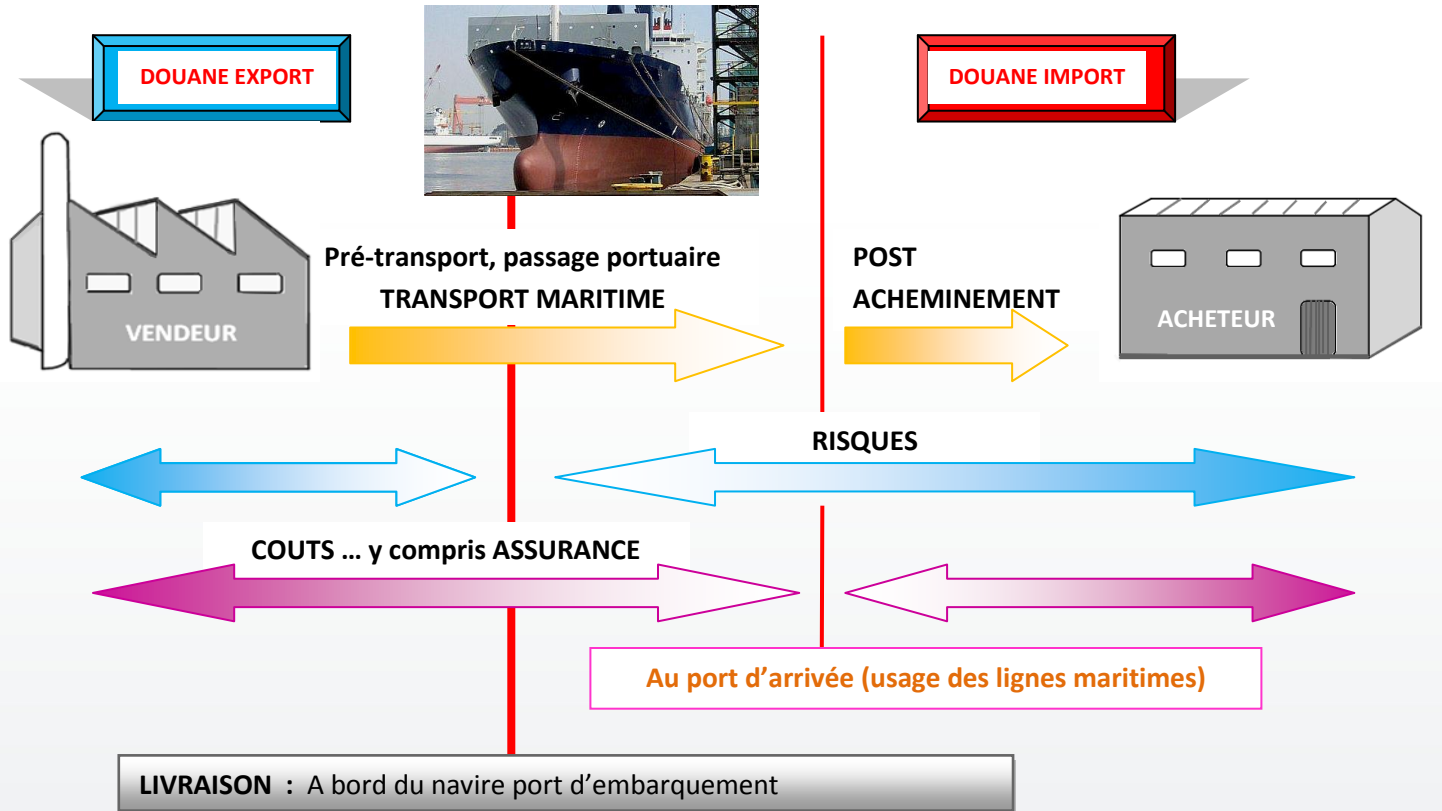
- ✓ Mettre la marchandise à disposition de l'acheteur à bord du navire au port d'embarquement convenu ;
- ✓ Supporter les frais de transport y compris le fret maritime jusqu'au port de destination convenu ;
- ✓ dédouaner la marchandise à l'exportation (s'il y a lieu) ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation ;

ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise ;
- ✓ la réceptionner du transporteur au port de destination convenu
- ✓ effectuer, le cas échéant, les formalités douanières à l'importation.

Cost, Insurance and Freight... (CIF)

Coût, Assurance et Fret... (Port de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

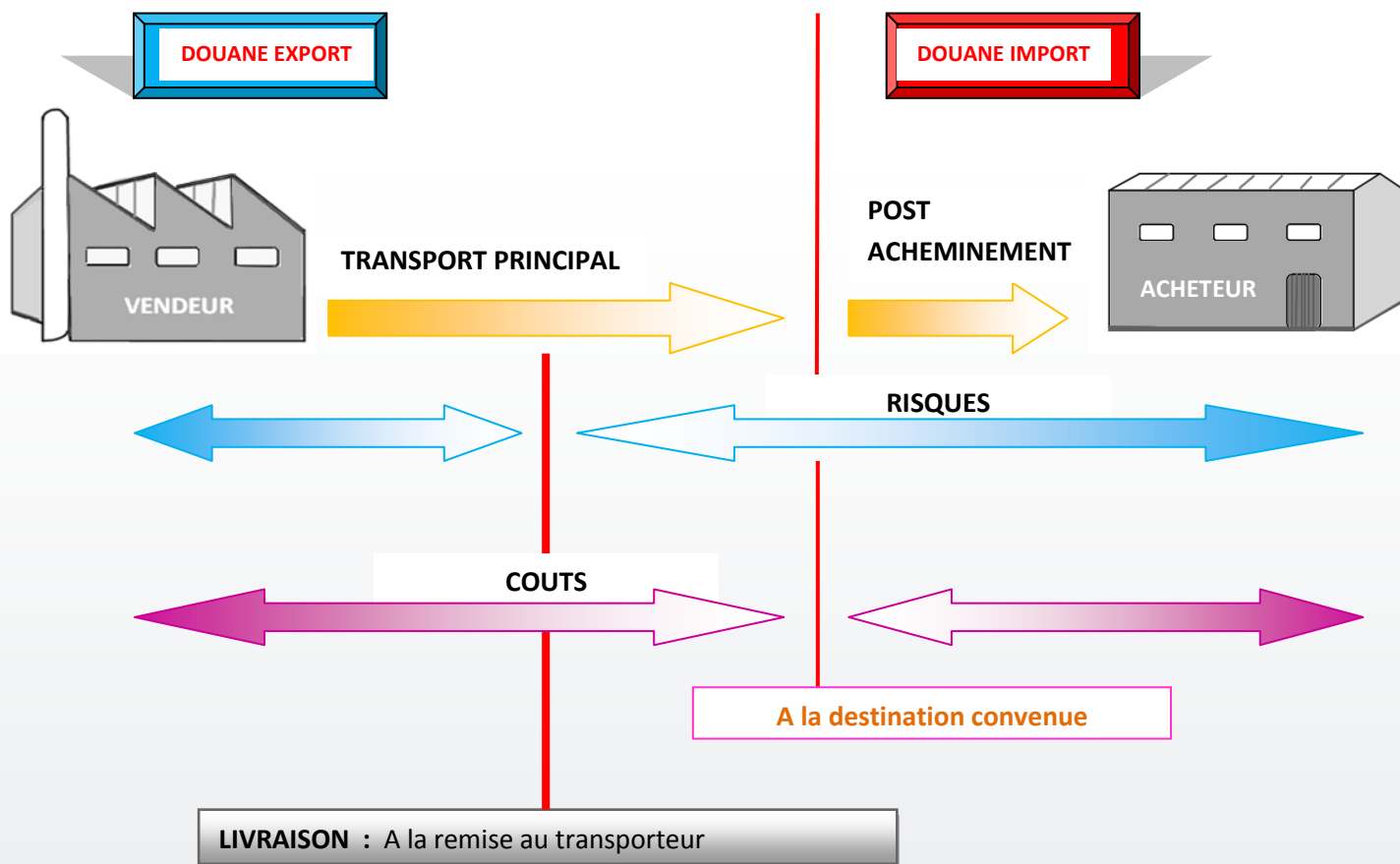
- ✓ mettre la marchandise à disposition de l'acheteur à bord du navire au port d'embarquement convenu ;
- ✓ supporter les frais de transport jusqu'au port de destination convenu
- ✓ fournir à ses frais, une assurance maritime afin de couvrir les risques de perte ou de dommage que la marchandise pourrait subir au cours du transport
- ✓ Effectuer le cas échéant, les formalités douanières à l'exportation ainsi que celles relative à la sûreté

ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise lorsqu'elle a été livrée à bord du navire au port d'embarquement ;
- ✓ la réceptionner du transporteur au port de destination convenu.
- ✓ Effectuer, le cas échéant, les formalités douanières à l'importation

Carriage Paid To... (CPT)

Port payé jusqu'à... (lieu de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

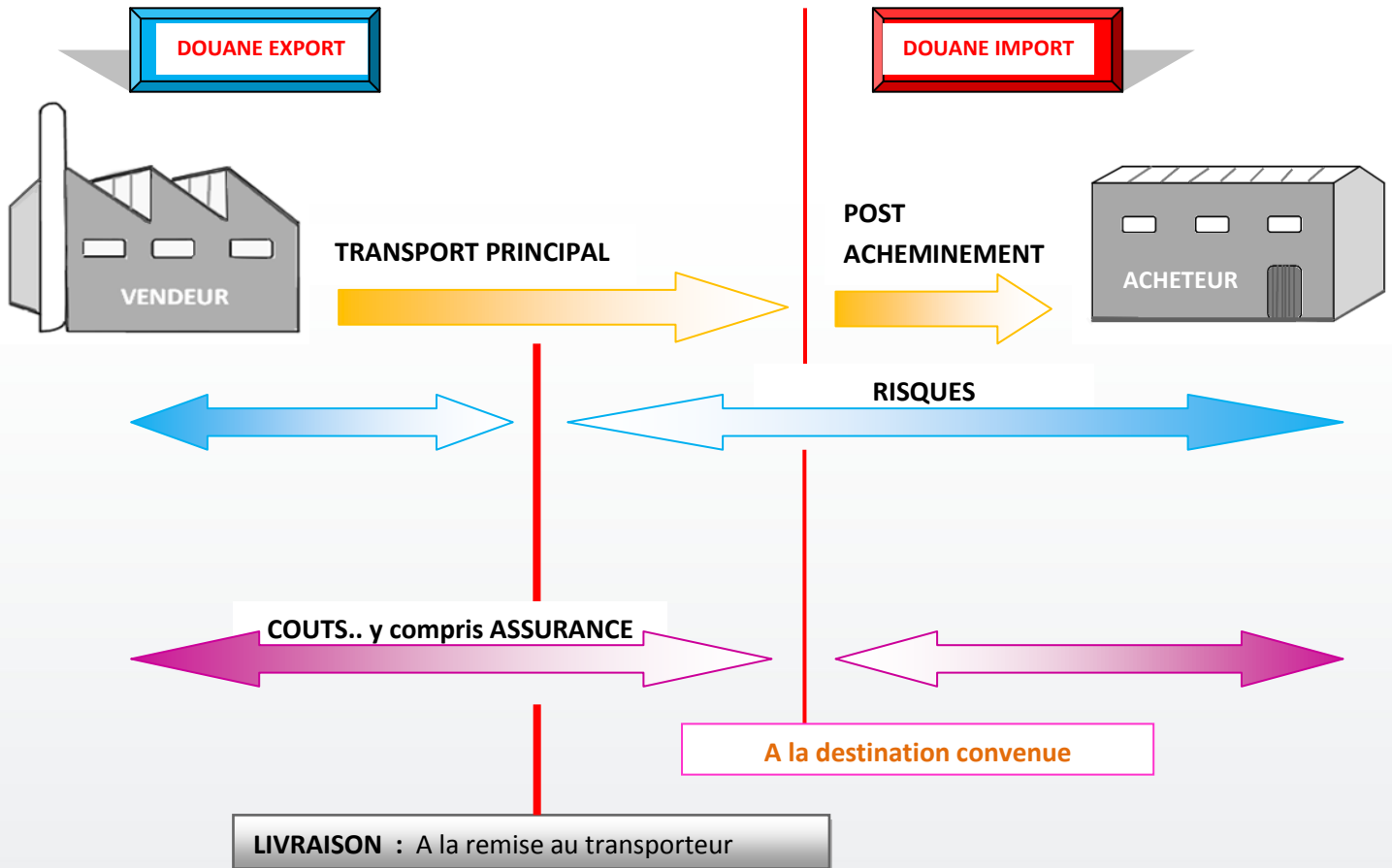
- ✓ Mettre la marchandise à la disposition du transporteur qu'il a choisi ;
- ✓ payer le transport jusqu'au lieu de destination convenu ;
- ✓ dédouaner la marchandise à l'export ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation

ACHETEUR :

- ✓ accepter la livraison lorsque celle-ci a eu lieu
- ✓ réceptionner la marchandise auprès du transporteur au lieu convenu.
- ✓ Effectuer, le cas échéant, les formalités douanières à l'importation

Carriage and Insurance Paid to... (CIP)

Port payé, assurance comprise jusqu'à... (lieu de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

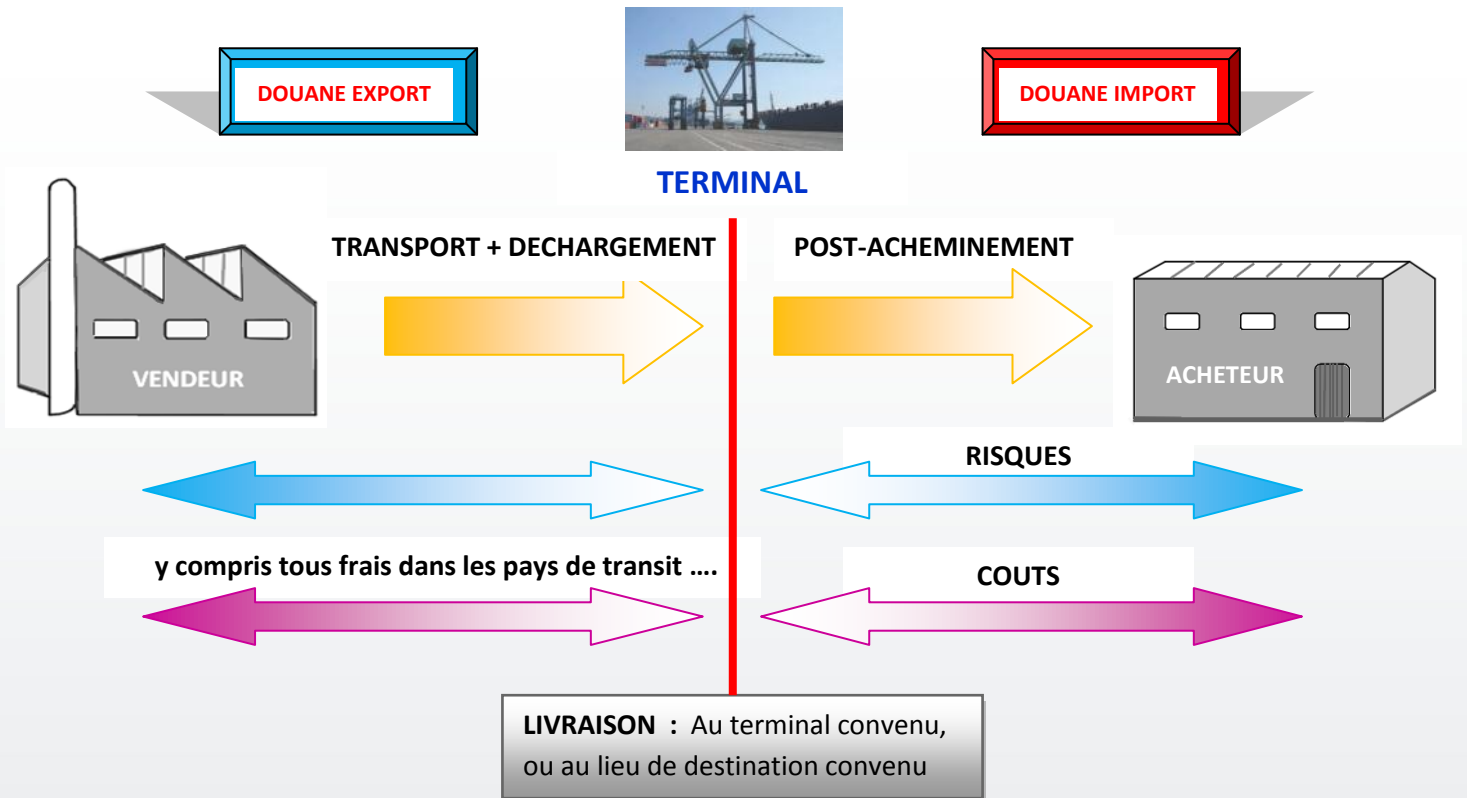
VENDEUR :

- ✓ Mettre la marchandise à la disposition du transporteur qu'il a choisi ;
- ✓ payer le transport jusqu'au lieu de destination convenu ;
- ✓ dédouaner la marchandise à l'export (s'il y a lieu) ainsi que celles relatives à la sûreté ;
- ✓ fournir une assurance afin de couvrir les risques de perte ou de dommage que la marchandise pourrait subir au cours du transport
- ✓ supporter le coût de cette assurance.

ACHETEUR :

- ✓ accepter la livraison lorsque celle-ci a eu lieu
- ✓ réceptionner la marchandise auprès du transporteur au lieu convenu.
- ✓ Procéder aux formalités douanières à l'importation.

Delivered at terminal... (DAT) Terminal convenu au port
 ou lieu de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

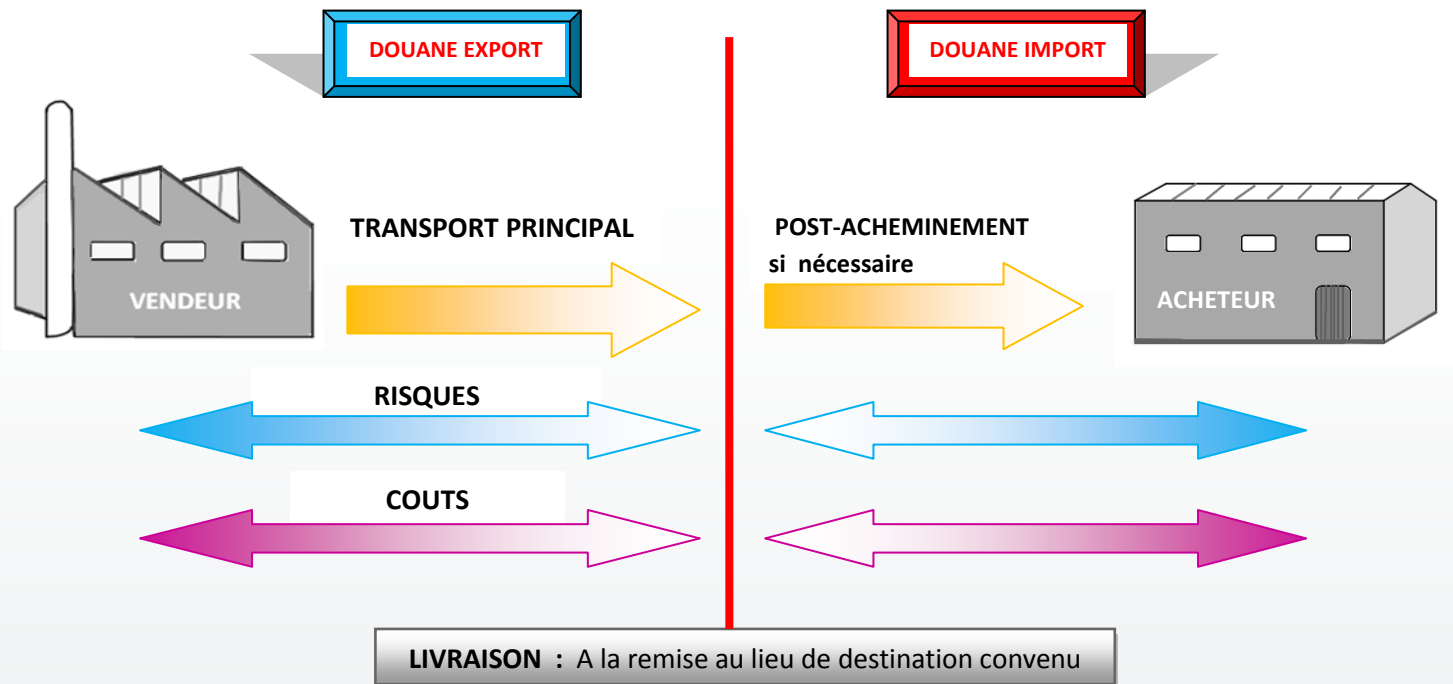
VENDEUR :

- ✓ Décharger la marchandise du moyen de transport arrivant au terminal convenu et ensuite la livrer en la mettant à la disposition de l'acheteur ;
- ✓ Supporter les frais de transport et de manutention jusqu'au lieu de destination convenu
- ✓ dédouaner la marchandise à l'export (s'il y a lieu) ainsi que les celles relatives à la sûreté

ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise au lieu convenu
- ✓ effectuer les formalités douanières à l'importation

Delivered At Place... (DAP) Rendu au lieu de destination convenu...



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR :

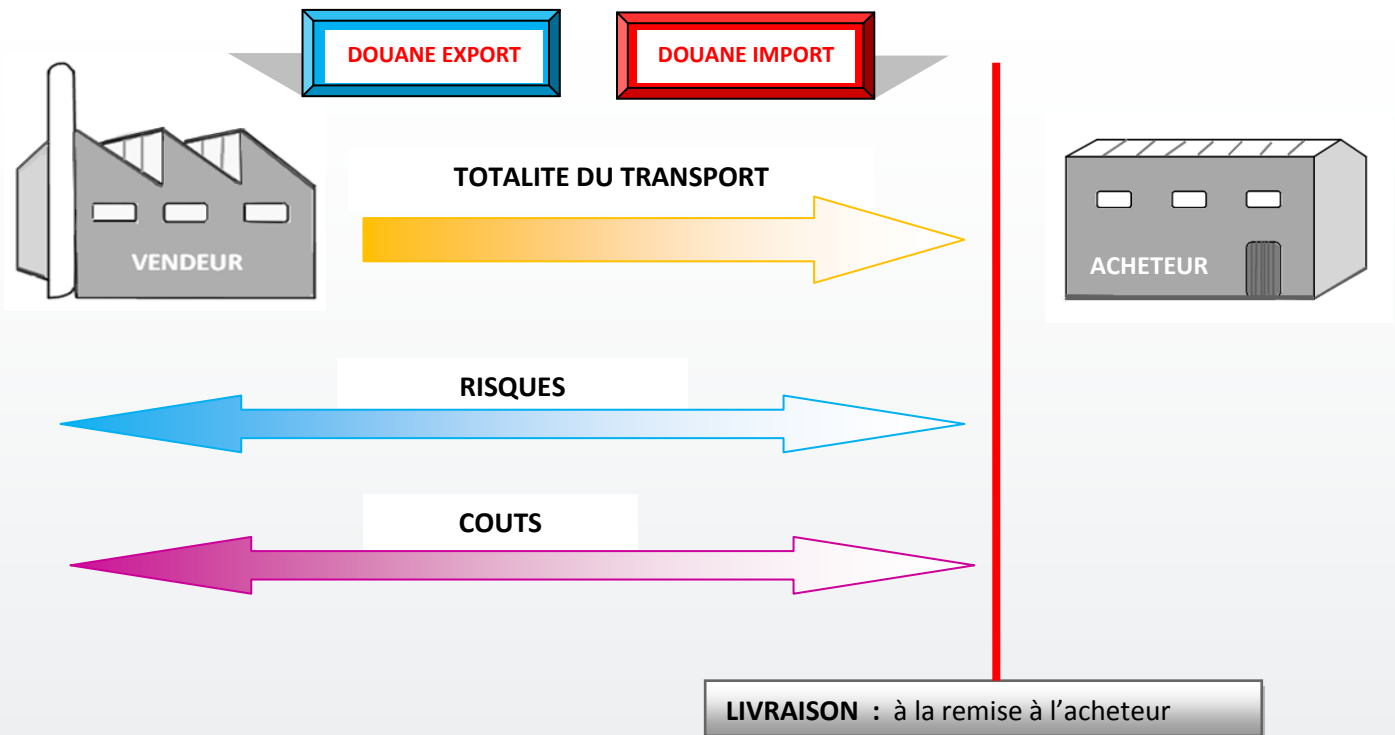
- ✓ Mettre la marchandise à la disposition de l'acheteur au lieu de destination convenue la marchandise sur le moyen de transport d'approche prêt pour le déchargement ;
- ✓ Supporter les frais de transport jusqu'au lieu de destination convenu ;
- ✓ dédouaner la marchandise à l'export (s'il y a lieu) ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation

ACHETEUR :

- ✓ prendre livraison de la marchandise ;
- ✓ dédouaner la marchandise à l'import (s'il y a lieu)

Delivered Duty Paid... (DDP)

Rendu droits acquittés... (lieu de destination convenu...)



OBLIGATIONS FONDAMENTALES :

VENDEUR : il a toutes les obligations ;

- ✓ Mettre la marchandise à disposition de l'acheteur au lieu de destination convenu ;
- ✓ Supporter les frais de transport jusqu'au lieu de destination convenu ;
- ✓ assumer tous les risques et tous les frais jusqu'à ce lieu,
- ✓ dédouaner la marchandise à l'export (s'il y a lieu) ainsi que celles relatives à la sûreté à l'exportation
- ✓ réaliser les formalités douanières à l'importation

ACHETEUR : le strict minimum

- ✓ prendre livraison de la marchandise